

# RESINE E7 RAIGIPOX E350

Fiche de données de sécurité

Préparée en conformité avec l'Annexe II de la réglementation

REACH N°1907/2006 (modifiée par le règlement EU N°453/2010)

Date d'impression : 17.03.2017

Numéro de version : 1

Révision : 17.03.2017

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit : Résine E7 RAIGIPOX E350**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Résine Epoxyde

#### Emploi de la substance / de la préparation

A utiliser avec le RAIGIPOX DURCISSEUR D 950 à Température ambiante

Les applications concernent l'enrobage électrique et les reconstitutions d'isolants des câbles de transport d'énergie, réalisés en extérieur

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Sécurité producteur/fournisseur :

Prysmian Câbles et Systemes France

Zone industrielle - rue du port au vin

89100 - Gron / France

#### Service chargé des renseignements :

Prysmian Câbles et Systemes France

Direction de l'usine de Gron

Mail : NWC\_FDS@prysmiangroup.com

Téléphone : 33 (0)3 86 95 57 89

Fax : 33 (0)3 86 95 58 33

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence: numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens.1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut entraîner une irritation respiratoire (STOTSE3)

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

#### Pictogrammes de danger



GHS07 GHS09

**Mention d'avertissement** Attention (VNG)

**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Résine époxyde

Diglycidyl éther du bisphénol F

oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]

**Mentions de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P262 Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements

P264 Se laver soigneusement les mains après toute manipulation

P273 Eviter le rejet dans l'environnement

**Indications complémentaires:**

Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

**2.3 Autres dangers**

Symptômes et effets sur les yeux : le liquide ou la vapeur peut causer une irritation passagère. Symptômes et effets sur la peau : peut entraîner une légère irritation par contact prolongé ou répété.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

**SECTION 3 : Composition/informations sur les composants****3.2 Caractérisation chimique : Mélanges****Description :**

Mélange de résine époxyde

Produit de réaction du bisphénol A et/ou F, de l'épichlorhydrine de poids moléculaire inférieur à 700.

**Composants dangereux :**

|  |  |         |
|--|--|---------|
| CAS :<br>25068-38-6<br>ECHAELINCS :<br>500-033-5 | Résine époxyde<br>⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319;<br>Skin Sens. 1, H317. 4,4' - ISO propylbenisemole/popolymere<br>d'epichloridine | 50-100% |
| CAS:<br>28064-14-4<br>EC : 608164-0              | Diglycidyl éther du bisphénol F<br>⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319;<br>Skin Sens. 1, H317 '   | 10-25%  |
| CAS:<br>68609-97-2<br>EINECS:<br>271-846-8       | oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14 alkyloxyméthil)]<br>⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317   | 10-25%  |

**SECTION 4 : Premiers secours****4.1 Description des premiers secours****Après inhalation :**

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité. En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

**Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

**Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

**Après ingestion :** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés.** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

**SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction :**

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Incendie limité : Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, mousse, pulvérisation d'eau ou brouillard, sable ou terre.

Incendie important : Mousse, pulvérisation d'eau ou brouillard.

**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**5.3 Conseils aux pompiers**

**Équipement spécial de sécurité :** Aucune mesure particulière n'est requise.

**SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :**

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

**6.4 Référence à d'autres sections**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

**SECTION 7 : Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter la formation d'aérosols.

**Préventions des incendies et des explosions :** Aucune mesure particulière n'est requise.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Stockage :****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Stocker en fûts bien fermés, de préférence dans le récipient d'origine, à l'abri de l'humidité et du rayonnement solaire direct

Matériau approprié pour les emballages : Acier, fer blanc ou polyéthylène

Matériau ne convenant pas pour les emballages : cuivre et ses alliages, aluminium

**Indications concernant le stockage commun :** Conserver à l'écart les catalyseurs de polymérisation tels que les peroxyde, les acides forts, les alcalins, les agents oxydants et les sels de métaux

**Autres indications sur les conditions de stockage :**

Température : +5 / +40 °C

24 mois maximum en emballage d'origine bi-poches sous sachet hermétique

Péremption : 3 mois dans l'emballage d'origine.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.**SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle****Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Sans autre indication, voir point 7.

**8.1 Paramètres de contrôle :****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

**Remarques supplémentaires :**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

**8.2 Contrôles de l'exposition****8.2.2 Equipement de protection individuel :****8.2.2.1 Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

**8.2.2.2 Protection respiratoire :** compte-tenu de la directive 89/686/CEE du conseil, des normes CEN

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec filtre P2.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

**Protection des mains :****Protection respiratoire :**

Gants de protection



Lorsque la ventilation du local est insuffisante, portez un équipement de protection respiratoire.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

**Matériau des gants** Gants en Nitrile conforme à la norme EN374**Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**8.2.3 Contrôle d'exposition liés à la protection de l'environnement****Protection des yeux, du visage :**

Lunettes de protection hermétiques contre éclaboussure NE166

**Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs**SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :****Indications générales :**

| Aspect                |                |
|-----------------------|----------------|
| <b>Forme</b>          | Liquide        |
| <b>Couleur</b>        | Jaune clair    |
| <b>Odeur</b>          | Légère         |
| <b>Seuil olfactif</b> | Non déterminé. |
| <b>Valeur du pH</b>   | Non déterminé. |

| <b>Changement d'état</b>                      |  |
|---|--|
| <b>Point de fusion</b>                        | Non déterminé.                             |
| <b>Point d'ébullition</b>                     | Non déterminé.                             |
| <b>Point d'éclair</b>                         | > 150 °C                                   |
| <b>Inflammabilité (solide, gazeux)</b>        | Concluant mais non classifié               |
| <b>Température d'inflammation</b>             |  |
| <b>Température de décomposition</b>           | Non déterminé.                             |
| <b>Auto-inflammation</b>                      | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
| <b>Danger d'explosion</b>                     | Le produit n'est pas explosif.             |
| <b>Limites d'explosion</b>                    | Non déterminé.                             |
| <b>Inférieure</b>                             | Non déterminé.                             |
| <b>Supérieure</b>                             | Non déterminé.                             |
| <b>Pression de vapeur</b>                     | Non déterminé.                             |
| <b>Densité à 25 °C</b>                        | 1,12 g/cm <sup>3</sup>                     |
| <b>Densité relative</b>                       | Non déterminé.                             |
| <b>Densité de vapeur.</b>                     | Non déterminé.                             |
| <b>Vitesse d'évaporation</b>                  | Non déterminé.                             |
| <b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau</b> | Pas ou peu miscible                        |
| <b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b> | Non déterminé.                             |
| <b>Viscosité</b>                              |  |
| <b>Dynamique à 25 °C</b>                      | 1300 mPas                                  |
| <b>Cinématique</b>                            | Non déterminé.                             |

## 9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

### 10.2 Stabilité chimique

**Décomposition thermique/conditions à éviter** : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation exothermique

Réagit avec les oxydants forts

### 10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.5 Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë :**

| <b>Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification</b> |      |                    |
|---|------|--------------------|
| <b>25068-38-6 Résine époxyde</b>                            |      |                    |
| Oral  | LD50 | > 5000 mg/kg (rat) |
| Dermique  | LD50 | >2000 mg/kg (rat)  |

**Effet primaire d'irritation :**

**de la peau** : Irrite la peau et les muqueuses.

**des yeux** : Effet d'irritation.

**Sensibilisation** : Sensibilisation possible par contact avec la peau.

**Indications toxicologiques complémentaires :**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Irritant

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

**Toxicité aquatique** : Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### Effets écotoxiques :

**Remarque** : Toxique chez les poissons.

#### Autres indications écologiques :

#### Indications générales :

Aquatic Chronic 2, H411 : toxic pour la vie aquatique avec des effets persistants

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPvB

**PBT** : Non applicable.

**vPvB** : Non applicable.

### 12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

#### Emballages non nettoyés :

**Recommandation** : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

### 14.1 No ONU

**ADR, IMDG, IATA** : UN3082

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

**ADR** : 3082 MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (RESINE EPOXYLIQUIDE, Diglycidyl éther du bisphénol F)

**IMDG** : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (reaction product: bisphenol-A- (epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight < 700), Diglycidyl éther du bisphénol F), MARINE POLLUTANT

**IATA** : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (reaction product: bisphenol-A- (epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight < 700), Diglycidyl éther du bisphénol F)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADR, IMDG, IATA**



**Classe** : 9 Matières et objets dangereux divers.

**Étiquette** : 9

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADR, IMDG, IATA** : III

**14.5 Dangers pour l'environnement :**

Le produit contient des matières dangereuses pour l'environnement : RESINE EPOXY LIQUIDE

**Marine Pollutant :** Oui

Signe conventionnel (poisson et arbre)

**Marquage spécial (ADR) :** Signe conventionnel (poisson et arbre)

**Marquage spécial (IATA) :** Signe conventionnel (poisson et arbre)

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :**

Attention: Matières et objets dangereux divers.

**Indice Kemler :** 90

**No EMS :** F-A,S-F

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC :**

Non applicable.

**Indications complémentaires de transport :**

**ADR**

**Quantités limitées (LQ) :** 5L

**Quantités exceptées (EQ) :** Code : E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur : 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur : 1000 ml

**Catégorie de transport :** 3

**Code de restriction en tunnels :** E

**IMDG**

**Limited quantities (LQ) :** 5L

**Excepted quantities (EQ) :** Code : E1

Maximum net quantity per inner packaging : 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging : 1000 ml

**"Règlement type" de l'ONU :**

UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(RESINE EPOXY LIQUIDE, Diglycidyl éther du bisphénol F), 9, III

**SECTION 15 : Informations réglementaires****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Prescriptions nationales :**

**Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

Tableau 51 des maladies professionnelles : Maladies professionnelles provoquées par les résines epoxydiques et leurs constituants.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique :** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**SECTION 16 : Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Phrases importantes**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H335

**Service établissant la fiche technique :** Usine de Gron

**Contact :** C. SPITERI

**Acronymes et abréviations :**

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods IATA: International Air Transport Association

GHS : Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS : European List of Notified Chemical Substances  
CAS : Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
LC50 : Lethal concentration, 50 percent  
LD50 : Lethal dose, 50 percent  
Skin Irrit. 2 : Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2  
Eye Irrit. 2 : Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2  
Skin Sens. 1 : Sensitisation - Skin, Hazard Category 1  
Aquatic Chronic 2 : Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2  
**Annexe à la Fiche De Sécurité étendue (FDSe: pas d'information disponible)**

*Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.*

© PRYSMIAN 2017. Tous droits réservés. Il est interdit de copier, photocopier ou reproduire les informations contenues dans ce document dans quelque forme que ce soit, même en partie sans l'accord écrit préalable de Prysmian. Les informations sont communiquées à titre indicatif, Prysmian se réservant le droit de modifier les caractéristiques du produit sans préavis.